



Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 27 OCTOBRE 2023

Le comité du SIEVA s'est réuni le 27 octobre 2023 à 18 h 30, au siège du syndicat et a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation compte-rendu réunion 23 juin 2023
- Communication des décisions prises par délégation
- Mise à jour des autorisations spéciales d'absence
- Décision Modificative n°2 – Budget Syndicat
- Modification du tableau des effectifs
- Présentation du RPQS 2022 de Saône Turdine

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BERNARD, BAY, DEBIESE, BILLAUD, MAGNOLI, PERRIER, REBUT, CACHAT, MERCIER, SICILIANO, BARROT, LASSAUSAIE, JON, MARS, BERGERON, BATALLA, TARRIDE, EVAUX, DEMAY, DUTHEIL, VERAUD, DUMONTET, NICOLAS.

Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur de LA TEYSSONNIERE à Monsieur DEBIESE, Monsieur POURCHOUX à Monsieur MERCIER, Monsieur THIBAUD à Monsieur TARRIDE, Monsieur FRACHE à Monsieur MAGNOLI, Monsieur BERGER-VACHON à Madame PERRIER, Monsieur CHAVAGNON à Madame VERAUD, Monsieur CHEMINADE à Madame BAY, Monsieur BLANCHON à Monsieur SICILIANO.

Absents ou excusés : Mesdames et Messieurs TRICOT, SCHMITT, HYVERNAT, GUEDAMI, PONSONNAILLE, BOUCHARD, KUGLER, TEYSSIER, GUERIN, MARION, LABOURIER, CIMETIERE, CHALLANCIN.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance. Madame Pascale BAY est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 : Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 23 juin 2023

Le Procès-Verbal du Comité Syndical du 23 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2 : Communication des décisions prises par délégation

- Mise en Disponibilité pour convenances personnelles de Madame Marie-Laure BONNARD et départ de Madame Sophie BOURDON par rupture conventionnelle de la fonction publique
- Recrutement de Madame Laurie PILANO au service facturation et gestion clientèle depuis le 1^{er} septembre, en vue du remplacement pour départ en retraite de Madame Myriam RICHE
- Accueil d'Olivier GOUJET depuis le 1^{er} septembre

- Promotion interne pour deux agents au grade d'agent de maîtrise pour Monsieur Hervé ROY et Monsieur Jean-Michel MACHABERT
- Evolution de Madame Catherine ALEX au poste de responsable du secrétariat général, anciennement Secrétaire Technique. Un recrutement est en cours afin de la remplacer.
- Signature de l'emprunt de 1 million d'euros auprès de la caisse des dépôts et consignation.
- Signature du marché de renouvellement du logiciel métier de facturation et gestion clientèle avec la société EGEE
- Lancement du marché de travaux pour les canalisations et les réfections de voiries

Le Président demande si ces décisions font l'objet d'observation ou d'interrogation. Personne n'ayant fait part de commentaire, il passe à l'ordre du jour.

3 : Mise à jour des autorisations spéciales d'absence

Madame Annick PERRIER, Vice-Présidente en charge du personnel, présente le projet de mise à jour des autorisations spéciale d'absence. Il appartient à la collectivité de définir, après avis du comité social territorial, la liste des événements pouvant donner lieu à autorisation spéciale d'absence, à l'occasion de certains événements familiaux ou événements de la vie courante, ainsi que les modalités d'application correspondantes.

Ces autorisations d'absence ne constituent pas un droit. Elles sont laissées à l'appréciation de l'assemblée délibérante.

Dans le cadre défini par l'assemblée délibérante, il reviendra ensuite à l'autorité territoriale de juger au cas par cas de l'opportunité de leur attribution eu égard aux nécessités propres du service, et s'assurer de l'exactitude matérielle des motifs invoqués.

La dernière délibération approuvant les autorisations spéciales d'absence du SIEVA date de 2009. Certaines mesures sont aujourd'hui obsolètes et d'autres légalement attendues sont manquantes. Il convient donc de proposer un nouveau cadre pour les agents.

Le projet de mise à jour des autorisations spéciales d'absence est approuvé à l'unanimité.

4 : Décision Modificative n°2 – Budget Syndicat

Les décisions modificatives permettent, en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites au budget primitif, soit par réaffectation de crédits disponibles, soit par l'inscription de recettes nouvelles.

Monsieur le Président rappelle qu'afin d'adapter les dépenses de fonctionnement du Syndicat et notamment régulariser un dépassement budgétaire au chapitre 011 du fait d'une augmentation des taxes foncières et du paiement des frais de dossier de l'emprunt contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations, il est proposé au Comité Syndical la modification budgétaire suivante :

Section de fonctionnement

Chapitre 012 – Article 6453 : -300.00 euros

Chapitre 65 – Article 6531 : -254.00 euros

Chapitre 011 – Article 627 : +554.00 euros

La décision modificative n°2 est adoptée à l'unanimité.

5 : Mise à jour du tableau des effectifs

Il convient de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte la modification suivante :

- Fermeture d'un poste de Technicien suite à un refus de promotion interne
- Ouverture d'un poste d'Agent de Maitrise suite à promotion interne

Madame Annick PERRIER, Vice Présidente en charge du Personnel, présente les modifications à apporter.

La mise à jour du tableau des effectifs est adoptée à l'unanimité.

6 : Présentation du RPQS de Saône Turdine 2022

En application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS) du Syndicat Mixte Saône Turdine doit être présenté à l'assemblée délibérante avant le 31 décembre 2022 et être ensuite tenu à la disposition du public.

L'ensemble des élus du comité syndical ont entendu la lecture du rapport.

7 : Questions-Informations diverses

Annick PERRIER, Vice-Présidente en charge du personnel :

Retour sur le voyage du COS qui a permis à un premier groupe d'agents de se rendre sur l'île de Santorin. Le séjour c'est très bien déroulé, une très bonne cohésion de groupe est à souligner. Le deuxième groupe d'agent partira au mois d'octobre 2024.

L'arbre de Noël se déroulera le vendredi 15 décembre 2023.

Deux départs en retraites seront célébrés en début d'année 2024 pour Madame Myriam RICHE et Monsieur Christian CHARDON.

Pierre Rebut, Vice-Président en charge des véhicules :

Renouvellement de 2 véhicules :

Un Poids Lourd :

La flotte de poids lourds du SIEVA est composée de 3 poids lourds :

- Renault S150, 320 000km, 2018, PTAC : 9.5T, Charge Utile : 4.8T, mono benne
- Renault Midlum 270, 150 000km, 2007, PTAC 19T, Charge Utile : 9.5T, bi benne
- Isuzu F14, 75 000km, 2018, PTAC 14T, Charge Utile 7.4T, Amplirol

Le Renault S150 est à renouveler. Nous avons consulté Renault, ISUZU et MAN.

Nous avons choisi et commandé le Renault D16 pour 87 200€HT. La benne avec l'option bi benne sera fabriquée par FOREZ Bennes pour un montant de 32 000€HT.

La livraison prévue pour mars 2024.

Un Berlingo Citroën :

Nous allons remplacer un Berlingo datant de 2014 avec 130 000km au compteur.

Après consultation auprès de Renault et Citroën, nous nous orientons vers la Location Longue Durée d'un Berlingo électrique pour un loyer mensuel de 639.88€HT/mois sur une durée de 5 ans et un kilométrage de 100 000km.

Une borne de recharge 22KW va être installée début novembre par Rhône Technique Electrique pour la somme de 9 000€ TTC. Elle pourra recharger simultanément 2 véhicules.

Bruno DUDU, Directeur Technique :

- Qualité de L'eau :

Le programme des prélèvements du contrôle sanitaire commandé par l'ARS est en cours. 86 prélèvements ont été réalisés par le laboratoire CARSO sur les 109 planifiés sur l'année et 9 analyses d'auto surveillance sur 12 ont été réalisées par nos soins.

Cet été 2 prélèvements ont dépassé le seuil de qualité de température de 25°C, avec une température de l'eau relevée à 25.6 et 26.4°C. 9 prélèvements ont été mesurés à plus de 23°C.

A compter du 1^{er} août 2023, les analyses du Contrôle Sanitaire ont intégré la recherche du métabolite R471811 du Chlorothanil, un fongicide interdit en France depuis 2020. La limite de qualité règlementaire est de 0.1microgr/l.

La recherche de ce paramètre a un coût de 22.45€HT portant l'analyse complète à 284,80€HT.

Diverses informations concernant les travaux de la Régie :

- 54 Fuites sur la voie publique ont été réparées avec réalisation de terrassements.
- 274 000€ HT de devis ont été chiffrés et sont en attente de commande
- 434 000€ HT de travaux ont été facturés à des tiers dont 220m d'extension de réseau.
- 1360m de canalisations ont été renouvelés
- Nos services ont répondu à 1632 DICT et nous avons lancés 1792 DICT pour nos chantiers
- 395 permis de construire, DP ou CU ont été instruits

Production d'eau :

- Volume acheté au Syndicat Saône Turdine pour les 3 premiers trimestres : 2 703 000m3 en recul de 5.85% par rapport à 2022.

Fin de la séance à 20h05.

Le secrétaire de Séance
Pascale BAY

Le Président
Jean-Pierre DEBIESSE